

Informations de base	
<b>2021/2961(DEA)</b>	Procédure terminée - acte délégué rejeté
DEA - Procédure d'acte délégué	
Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture: les périodes et les dates d'inadmissibilité des demandes de soutien	
Complétant <a href="#">2018/0210(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
3.15.17 Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)	

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2021/2961(DEA)
<b>Type de procédure</b>	DEA - Procédure d'acte délégué
<b>Sous-type de procédure</b>	Examen d'un acte délégué
<b>Modifications et abrogations</b>	Complétant <a href="#">2018/0210(COD)</a>
<b>Base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 114-p03
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée - acte délégué rejeté
<b>Dossier de la commission</b>	PECH/9/07598